

Déclaration liminaire du SNALC Lozère

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les élus et les membres de l'administration,

La Lozère est un territoire singulier à plusieurs égards, notamment en raison de sa situation excentrée par rapport à d'autres départements de l'académie et de sa démographie.

Dans le premier degré, une baisse du nombre d'élèves peut entraîner une alerte et, dans certains cas, la fermeture d'une classe si les effectifs ne sont pas considérés comme suffisants par l'administration. Le lien éducatif créé entre les individus est ainsi rompu, et la stabilité du professionnel avec sa classe et ses pratiques pédagogiques est éliminée pour des raisons comptables.

Dans le second degré, nous avons appris par l'intermédiaire des médias que le problème de recrutement des enseignants, et plus particulièrement des professeurs de Technologie, était éludé par la suppression des heures en Sixième, sans information complémentaire quant aux programmes, ni à une quelconque logique didactique. Quelle considération pour la matière ? Et pour quelle suivante ?

Peu importe le niveau d'enseignement, la logique purement comptable du nombre d'élèves par division, celle de la stratégie d'évitement du problème d'attractivité, ne peuvent être opérationnelles dans un tel contexte. La question est donc posée : pour quelle école républicaine ? Pour le SNALC, c'est l'école républicaine de l'exigence, de la dignité, pour ses usagés, nos futurs citoyens, et ses personnels.



